

Josef Fasel / Elian Collaud, députés		P2010.07
Flux d'argent des impôts et taxes pour véhicules et circulation routière, transports publics inclus, sur la base du principe du développement durable		DAEC/DEE
		Cosignataires: ---
Reçu SGC: 27.03.07	Transmis CHA: 28.03.07*	Parution BGC: mars 2007

Dépôt et développement

Le but de ce postulat est de connaître d'une part, les besoins du réseau routier et du trafic public avec une stratégie fondée sur le développement durable, et, d'autre part, les flux des finances cantonales et fédérales relatives aux routes et à la circulation.

Nous pourrions ainsi connaître les investissements possibles.

Connaître les flux financiers

Rentrées financières possibles

- a) impôts sur les véhicules
- b) taxe de douane
- c) taxe sur les poids lourds
- d) taxe sur le carburant
- e) autre

Utilisation des finances

- a) impôts sur les véhicules : canton utilisation et disponibilité
communes
autre
- b) taxe de douane : disponibilité pour canton et utilisation
- c) taxe sur les poids lourds : disponibilité et utilisation
- d) taxe sur le carburant : disponibilité et utilisation
- e) autre : disponibilité et utilisation

Besoins du réseau routier

- a) trafic public TPF (trafic au centre-ville)
Parking relais ("P+R")
Lignes spéciales
- b) routes cantonales entretien
nouveaux projets
stratégie de développement durable
- c) réseau de pistes cyclables
- d) autres projets divers

* * *

* date à partir de laquelle court le délai de réponse du Conseil d'Etat (5 mois).